

06 déc 2011 -14:01

Appartient à [Conseil des ministres du 6 décembre 2011](#)

Fonctionnement du Conseil des ministres

A l'occasion de la mise en place du nouveau gouvernement Di Rupo, le Conseil des ministres a procédé à une série de désignations

A l'occasion de la mise en place du nouveau gouvernement Di Rupo, le Conseil des ministres a procédé à une série de désignations

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de déclaration gouvernementale et a pris une série de mesures concernant l'installation du nouveau gouvernement.

Pour la gestion administrative et budgétaire, les membres du gouvernement ont été rattachés à un service public fédéral :

- Elio Di Rupo : Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre
- Steven Vanackere : Service public fédéral Finances
- Didier Reynders : Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement
- Johan Vande Lanotte : Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie
- Vincent Van Quickenborne : Service public fédéral Sécurité sociale
- Joëlle Milquet : Service public fédéral Intérieur
- Laurette Onkelinx: Service public fédéral Sécurité sociale
- Sabine Laruelle : Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie
- Pieter De Crem : Ministère de la Défense
- Paul Magnette : Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement
- Annemie Turtelboom : Service public fédéral Justice
- Olivier Chastel : Service public fédéral Budget et Contrôle de la gestion
- Monica De Coninck : Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale
- Melchior Wathelet : Service public fédéral Mobilité et Transports
- Philippe Courard : Service public fédéral Sécurité sociale
- Servais Verherstraeten : Service public fédéral Finances
- Maggie De Block : Service public fédéral Justice

- Hendrik Bogaert : Service public fédéral Personnel & Organisation
- John Crombez : Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre

Le Conseil des ministres a décidé de maintenir les services publics fédéraux de programmation.

Membres du Cabinet restreint :

- M. Elio Di Rupo
- M. Steven Vanackere
- M. Didier Reynders
- M. Johan Vande Lanotte
- M. Vincent Vanquickenborne
- Mme Joëlle Milquet
- Mme Laurette Onkelinx

Membres du gouvernement chargés des relations avec le Parlement :

- Paul Magnette pour le Sénat
- Servais Verherstraeten pour la Chambre des Représentants

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>